

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### SÉANCE DU 13 AVRIL 2016

*Date d'envoi de la convocation et de son affichage : 07 avril 2016*

**L'an deux mille seize, le 13 avril à 20h30,**

Le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Madame Brigitte PUECH, Maire.

#### **Nombre de conseillers**

En exercice : 27

Présents : 24

Votants : 27

#### **Etaient présents :**

##### **Maire**

Mme PUECH

##### **Adjoint**

Mme LEJEUNE-VIGIER, M. DE MEULEMEESTER, M. COUTÉ, Mme FARGEOT, M. MORMONT,  
Mme VARFOLOMEIEFF, M. VIVIEN.

##### **Conseillers**

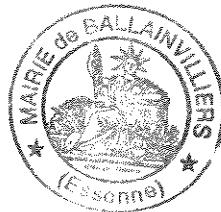
M. JADOT, M. MICALLEF, Mme RENY, M. MAES, M. RACHIDI, Mme PORTELETTE, Mme GYSEN,  
Mme POISSON, M. DEGHANI-AZAR, Mme COUSTILLET, Mme LEOGANE, M. HUET, Mme JAUDINOT,  
M. BOULLAND, Mme VANGEON, Mme VIGUIER.

##### **Procurations :**

Mme LECOMTE à M. VIVIEN

M. MAHO à Mme RENY

M. LIDA à M. DEGHANI-AZAR



**Secrétaire de séance :** Mme LEOGANE

Le Maire de Ballainvilliers certifie que la convocation du Conseil municipal et le compte-rendu de la présente délibération ont été affichés à la Mairie, conformément à l'article L2121-10 du Code des communes.

**DOTATION DE L'ETAT POUR LE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT PUBLIC LOCAL**  
**DEMANDE D'AIDES FINANCIERES POUR 3 PROJETS CONCERNANT LA PERFORMANCE ET LA**  
**TRANSITION ENERGETIQUE**

VU les articles L2121-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT la nécessité de procéder à ces travaux de la performance et la transition énergétique de certains bâtiments communaux ouverts au public,

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE Madame le Maire à déposer le dossier de demande de subventions pour ces travaux auprès des services de l'Etat. Le tableau ci-dessous reprend le plan de financement pour l'année 2016 :

Projets	Coût prévisionnel de l'opération en 2016	Montant de la subvention souhaitée	Taux	Autres financements attendus	Taux	Part restant à la charge de la collectivité	
						Montant	Taux
A - Mairie toiture	39 000,00	3 900,00	10 %	27 300,00	70 %	7 800,00	20 %
B - Château noue	10 675,00	1 067,50	10 %	7 473,00	70 %	2 134,50	20 %
C - Château huisseries & fenêtres	40 000,00	32 000,00	80 %	00,00	00 %	8 000,00	20 %
<b>TOTAL</b>	<b>89 675,00</b>	<b>36 967,50</b>		<b>34 773,00</b>		<b>17 934,50</b>	<b>20 %</b>

DIT que lesdits travaux seront inscrits au budget primitif de la commune,

DIT que les crédits correspondants seront inscrits au budget 2016,

Pour extrait certifié conforme,



Le Maire,

Brigitte PUECH